

l'agglo

déols

Pour ses 30 ans, la menuiserie pousse les murs

Fondée en 1982 par Alain Marteau, la menuiserie du même nom a eu droit à un petit coup de pouce communautaire pour agrandir ses ateliers.

Quand le maître artisan menuisier Alain Marteau a monté son entreprise, il n'avait qu'un seul salarié. Trente ans et l'arrivée de son fils Sébastien plus tard, l'entreprise artisanale compte six salariés et trois apprentis, dont la moyenne d'âge est de... 30 ans! « A l'époque, se souvient Alain Marteau, on avait monté un hangar sur un grand terrain attenant à la maison d'habitation. Au départ, ça suffisait. Mais mon fils Sébastien a rejoint l'entreprise en 1999, et nous avons continué à embaucher. »

250.000 € investis

Il y a quelques mois, les cogérants ont décidé d'agrandir certaines surfaces. « L'idée était d'avoir plus d'espace dans les ateliers et de créer un bureau d'étude avec un poste de métreur. Nous avons également un showroom à présent. C'est beaucoup mieux pour gérer l'accueil de la clientèle. Avec Sébastien, nous passions notre temps à courir sur les chantiers et nous n'étions pas assez réactifs pour les devis. »

L'investissement de 250.000 € était donc nécessaire pour poursuivre la croissance du chiffre d'affaires. Lors du dernier conseil communautaire, les élus ont



Sébastien et Alain Marteau : un bel exemple de complémentarité entre deux générations.

répondu positivement à une demande d'aide de la société dans le cadre du règlement communautaire d'aide à l'immobilier d'entreprise (RCAIE) : 5.500 € en tout pour une aide au programme immobilier et à l'emploi. « Ça aide, c'est toujours ça. Mais la partie liée à l'emploi est versée en trois fois sur trois ans, en fonction des dates de création des emplois réalisés. »

Le coup de pouce de la collectivité publique permettra à l'entreprise de poursuivre son développement, notamment autour

de la restauration du patrimoine ancien. Elle est la seule entreprise de l'Indre à disposer de cette qualification. « Notre cœur de métier, c'est le bois, la menuiserie traditionnelle. Mais nous nous adaptons aussi au marché en proposant la fourniture et la pose de PVC et d'alu. » L'arrivée de son fils a aussi bousculé les phases d'innovation d'Alain Marteau. « Le Grenelle de l'environnement a changé les choses. Désormais, les menuiseries extérieures qui ne sont pas reconnues

Grenelle n'ouvrent plus droit au crédit d'impôt pour les clients. Depuis deux ans, nous adhérons à la charte de qualité Menuiserie 21. Nos produits ont été testés sur des bancs d'essais. Ça nous permet de répondre à tous les marchés. »

X.B

Menuiserie Alain Marteau
« Grangeroux », 36130 Déols.
Tél. 02.54.22.85.93
menuiserie-alainmarteau.com